

Monsieur Le Maire,

Les associations de votre commune organisent des manifestations festives, culturelles ou sportives.

Pour coordonner la programmation de ces manifestations il est nécessaire de disposer d'un calendrier commun, calendrier à partager entre toutes les associations.

La saisie centralisée de ces informations est fastidieuse et les modifications ne sont guère aisées, si bien que le calendrier est très difficile à maintenir avec précision.

Vous vous souciez également de la coordination avec les communes voisines, il est en effet regrettable que des manifestations de même type soient programmées le même jour à quelques kilomètres de distance.

Président d'une association (<http://lasauvegarde.free.fr>), chargé des relations presse du comité des fêtes de ma commune (<http://saintsigismond.free.fr>) et ancien directeur d'une société d'informatique (<http://www.alpes-deis.fr>) j'ai souhaité apporter ma contribution.

J'ai donc créé <http://festiv.net> que je souhaite mettre à votre disposition ainsi qu'à celle des associations de votre commune.

Festiv.net a pour vocation de fédérer les informations de programmation des manifestations festives, culturelles ou sportives.

- Il est accessible directement au grand public qui peut sélectionner les informations par département, par commune, par type de manifestation ....
- Il permet aux comités des fêtes, associations ou toute organisation qualifiée d'annoncer une manifestation et présente ainsi un calendrier commun.
- Il est accessible aux journalistes qui y trouvent non seulement les informations principales des manifestations prévues mais aussi les coordonnées des organisateurs.
- Les données saisies dans [festiv.net](http://festiv.net) peuvent être extraites et affichées automatiquement sur le site web de la commune ou d'une association ou tout simplement être exportées vers un outil bureautique standard.

Plutôt que de centraliser la saisie des informations [festiv.net](http://festiv.net) préconise que ce soit les organisateurs eux-mêmes qui annoncent leurs manifestations.

Par l'utilisation la plus large, [festiv.net](http://festiv.net) peut devenir un formidable outil de promotions des activités festives de votre commune. Vous trouverez ci-joint une note de présentation de [festiv.net](http://festiv.net) qu'il vous sera loisible de transmettre aux associations intéressées.

Je reste bien entendu à la disposition de vos services pour de plus amples informations, et dans l'attente d'une prochaine rencontre je vous transmets, Monsieur Le Maire, mes plus respectueuses salutations

Bruno Chaumontet

PS : quel prix ? [Festiv.net](http://festiv.net) est gratuit et le restera pour les 1000 premiers annonceurs inscrits. A partir du 1001 ème annonceur une cotisation annuelle de 10 Euro sera demandée pour assurer la maintenance du site.